



AVIS D'INFORMATION

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne
se réunira le :

Mercredi 18 mai 2022 à 20h00
En Mairie de CHANTILLY (Salle du Conseil)
11, avenue du Maréchal Joffre

Ordre du jour

Désignation d'un secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 6 avril 2022.

Décisions prises par le Président en vertu de ses délégations.

ADMINISTRATION GENERALE

1. Complément aux délégations d'attribution accordées par le Conseil communautaire au Président

FINANCES

2. Vote du compte administratif 2021 du budget général
3. Vote du compte de gestion 2021 du budget général
4. Affectation définitive du résultat 2021 du budget général
5. Attribution de subventions aux associations
6. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Office de Tourisme Chantilly-Senlis
7. Vote du compte administratif 2021 du budget annexe du Service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés
8. Vote du compte de gestion 2021 du budget annexe du Service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés
9. Affectation définitive du résultat 2021 du budget annexe du Service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés

ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ECOLOGIQUE

10. Adhésion de la Communauté de communes de l'Aire Cantilienne à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Oise (ADIL)

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

11. Convention de mise à disposition d'un Chef de projet du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) des Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, des Pays d'Oise et d'Halatte et de Senlis Sud Oise

MOBILITES

12. Convention de coopération public-public entre la CCAC et le Département de l'Oise relative à l'organisation d'un service de transport collectif à la demande adapté, dit TIVA
13. Règlement d'utilisation du service FLEXOBUS – Transport collectif en porte à porte

TRAVAUX & INFRASTRUCTURES

14. Demande de subventions pour les travaux de réfection des passages à chevaux

AQUALIS

15. Passation d'un protocole d'accord entre la CCAC et la société PRESTALIS au titre de la Délégation de service public 2016-2021 relative à la gestion et à l'exploitation de la piscine AQUALIS
16. Modification de la grille tarifaire de la piscine AQUALIS

TOURISME

17. Fixation du barème de la taxe de séjour applicable sur l'Aire Cantilienne à compter de 2023

RESSOURCES HUMAINES

18. Modification du tableau des effectifs

Le jeudi 12 mai 2022,
François DESHAYES
Président

